

Composition de l'EMSSR :

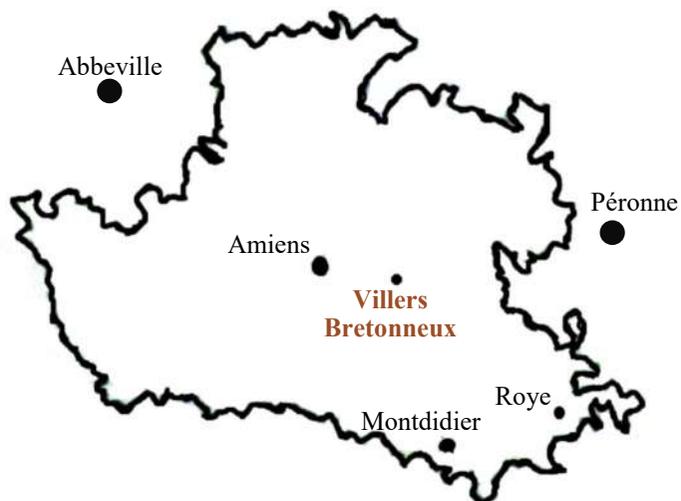
- ⇒ Médecin spécialiste en Médecine Physique et de Réadaptation
- ⇒ Ergothérapeute
- ⇒ Kinésithérapeute
- ⇒ Assistante Sociale
- ⇒ Secrétaire

*Médecin Responsable : Dr Rafik BENIDIR,
Médecin spécialiste en Médecine Physique et
Réadaptation*

Horaires

*Les interventions ont lieu du lundi au
vendredi de 9h00 à 16h30*

Zone d'Intervention :



CLINIQUE DU VAL D'AQUENNES

Chemin du bois
80800 VILLERS BRETONNEUX

Téléphone : 03 22 96 60 99
Télécopie : 03 22 96 60 91
Messagerie : equipemobile@valdaquennes.fr

CLINIQUE DU VAL D'AQUENNES

EMSSR

Equipe Mobile de
Soins de Suite et de
Réadaptation



*Une équipe pluridisciplinaire à
votre service*

Téléphone : 03 22 96 60 99

Un nouveau dispositif pour mieux accompagner vos patients en situation de handicap

Objectifs :

- ⇒ Favoriser le maintien sur le lieu de vie des personnes en situation de handicap,
- ⇒ Coordonner les actions entre les secteurs sanitaires, médico-sociaux et le lieu de vie,
- ⇒ Être une interface, un lien, entre les services hospitaliers et tous les acteurs de ville,
- ⇒ Orienter vers des filières spécialisées les personnes sans suivi.

Missions :

- ⇒ Évaluer les besoins d'adaptation de la personne dans son environnement,
- ⇒ Aider au projet de vie et aux démarches administratives,
- ⇒ Transmettre l'expertise aux acteurs intervenant au domicile.

Les professionnels intervenants évaluent, préconisent et orientent mais **ne dispensent pas de soins**.

Patients concernés :

Les personnes en situation de handicap dont l'état physique et/ou cognitif entraîne des difficultés fonctionnelles dans la vie quotidienne.

Qui peut contacter l'équipe mobile ?

Tous les professionnels qui interviennent auprès de la personne en difficulté.

L'accord de la personne concernée est indispensable à toute intervention.

Comment faire la demande ?

Adresser à notre secrétariat une demande à l'attention du Dr Rafik BENIDIR Médecin spécialiste en Médecine Physique et de Réadaptation

⇒ Par mail : equipemobile@valdaquennes.fr

Ou pour les situations urgentes

⇒ Par téléphone : 03 22 96 60 99

Lors de la prise de contact, les informations suivantes doivent être communiquées :

- ⇒ Nom et Prénom de la personne à prendre en charge
- ⇒ Adresse à laquelle cette personne peut être rencontrée
- ⇒ Numéro de téléphone de la personne ou de l'aidant
- ⇒ Synthèse des antécédents médicaux de la personne
- ⇒ Motif de la demande

Pour ce faire, le formulaire de demande d'intervention, dont un exemplaire vous est joint, est à télécharger sur le site internet www.valdaquennes.fr

Nous nous engageons à vous contacter dans les 72 heures (jours ouvrés) après réception de la demande complète.

Comment intervient l'équipe mobile ?

Après étude de la demande, les professionnels concernés de l'équipe se déplacent auprès de la personne sur son lieu de vie (domicile ou institution).

Ils évaluent les besoins ainsi que ceux des aidants et font des préconisations pour favoriser la réalisation du projet de vie de la personne :

- ⇒ Identification et choix des prestations les plus adaptées (aménagement, aides techniques, aides humaines, solutions de compensation...),
- ⇒ Information et aide dans les démarches administratives liées au handicap,
- ⇒ Orientation vers les services et les structures adaptées.

Le médecin traitant est tenu informé de l'intervention et des conclusions.

Nous travaillons en relation permanente avec :

- ⇒ Les établissements de santé du Territoire
- ⇒ Les HAD du territoire
- ⇒ Les associations de personnes handicapées
- ⇒ Les services de soins à domicile
- ⇒ Les services sociaux
- ⇒ Les opérateurs d'insertion sociale et professionnelle